REPUBLIQUE DU BENIN

SOCIETE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SIRAT SA)

PROJET DE MOBILITE URBAINE DURABLE DANS LE GRAND-NOKOUE (PMUD-GN)

--*-*-*-*-*

PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

--*-*-*-*-*

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION PRECOCE DU MARCHE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'AMENAGEMENT DU TRONÇON DE LA RUE 200-7 BIS2 EN APPUI A LA MOBILITE URBAINE DURABLE DANS L'AGGLOMERATION D'ABOMEY-CALAVI

N°2582/2026/SIRAT/DG/PRMP p.i./DP-AUA/CP-FYA/SPM/SP

Nom de l'Autorité Contractante	:	Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Pays	:	République du Bénin
Numéro d'identification du projet	:	P180579
Financement	:	IDA (52,15%) et AIIB (47,85%)

JUIN 2026

1. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Bénin à travers les Programmes d'Action du Gouvernement 1 et 2 (PAG 1 et 2) a mis en œuvre plusieurs projets et programmes qui ont permis de densifier le linéaire de voiries assainies et aménagées dans la plupart des grandes villes du pays, notamment dans les villes de l'agglomération du Grand Nokoué regroupant Cotonou, Porto-Novo, Sèmè-Podji, Abomey-Calavi et Ouidah. Il s'agit entre autres du :

- Projet Asphaltage, phases A & B ;
- Programme d'Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou (PAPC) ;
- Programme d'Adaptation des Villes aux Changements Climatiques (PAVICC) ;
- Projet d'aménagement de l'avenue de la Marina à Cotonou ;
- Projet d'aménagement de la voie d'accès et autour du Centre Hospitalier International de Calavi.

Tous ces projets/programmes ont contribué à la transformation et l'assainissement du cadre de vie des populations, facilité un tant soit peu la mobilité et l'accessibilité des populations aux services de base dans la plupart des grandes villes du pays.

Nonobstant ces résultats probants très appréciés par les populations, la question de la mobilité au sein du Grand Nokoué, dont la ville d'Abomey-Calavi reste une problématique qui retient toujours l'attention du Gouvernement.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Bénin a sollicité le concours de la Banque Mondiale (IDA) et de la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures (AIIB) pour le financement d'un vaste Projet de Mobilité Urbaine Durable dans le Grand Nokoué (PMUD-GN). Au total, 400.000.000 de dollars US, soit l'équivalent de 242 milliards de FCFA ont été mobilisés à raison de 200.000.000 de dollars US par la Banque Mondiale[1] et 200.000.000 de dollars US par l'AIIB[2].

Le PMUD-GN est structuré autour de cinq (05) composantes comme suit :

Composante 1 : Amélioration de la gouvernance du secteur de la mobilité urbaine ;

Composante 2 : Professionnalisation des opérateurs de transport informel et renforcement de la supervision et de la gestion de la sécurité routière ;

Composante 3 : Amélioration des conditions de mobilité urbaine ;

Composante 4 : Electrification des deux-roues.

Composante 5 : Renforcement des capacités et gestion de projet.

---

[1] Accord de financement N° 7788-BJ signé le 22 juin 2025 entre la République du Bénin et la Banque mondiale.

[2] Accord de financement N° L0936A signé le 27 octobre 2025 entre la République du Bénin et la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures

Au nombre des activités retenues dans le cadre de la mise en œuvre du PMUD-GN, figure en bonne place la réalisation des travaux d'assainissement et d'aménagement du tronçon de rue reliant le Carrefour Tokan à la Cité Administrative d'Ahossougbéta dans la commune d'Abomey-Calavi. Ces travaux font l'objet du sous-projet intitulé **« Travaux d'assainissement et d'aménagement du tronçon de la rue 200-7 Bis2, en appui à la mobilité urbaine durable dans l'agglomération d'Abomey-Calavi »** qui constitue l'une des activités relevant de la **sous-composante 3.2**, dédiée à la construction et réhabilitation des infrastructures du projet. Sa mise en œuvre contribuera notamment à améliorer l'accessibilité à la Cité administrative.

En prélude au lancement imminent de l'appel d'offre, la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT), par la présente, lance le présent avis d'Engagement Précoce du Marché (Early Market Engagement – EME) relatif aux travaux d'assainissement et d'aménagement du tronçon de la Rue 200-7 Bis2 en appui à la mobilité urbaine durable dans l'agglomération d'Abomey-Calavi.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Les objectifs de cette démarche d'Engagement Précoce du Marché se présentent comme suit :

- Informer les participants sur la consistance globale des travaux, les contraintes essentielles de mise en œuvre et la méthode de sélection envisagée ;
- Évaluer l'intérêt des acteurs du marché pour la réalisation des travaux projetés ;
- Recueillir des retours d'expérience sur les exigences techniques, les défis potentiels et les opportunités liées à la réalisation de ce type de travaux ;
- Identifier les entrepreneurs, fournisseurs, développeurs et partenaires techniques du secteur privé susceptibles de participer à la réalisation de ce type de travaux ;
- Optimiser la structuration technique, opérationnelle et contractuelle du projet avant le lancement éventuel d'un appel d'offres.

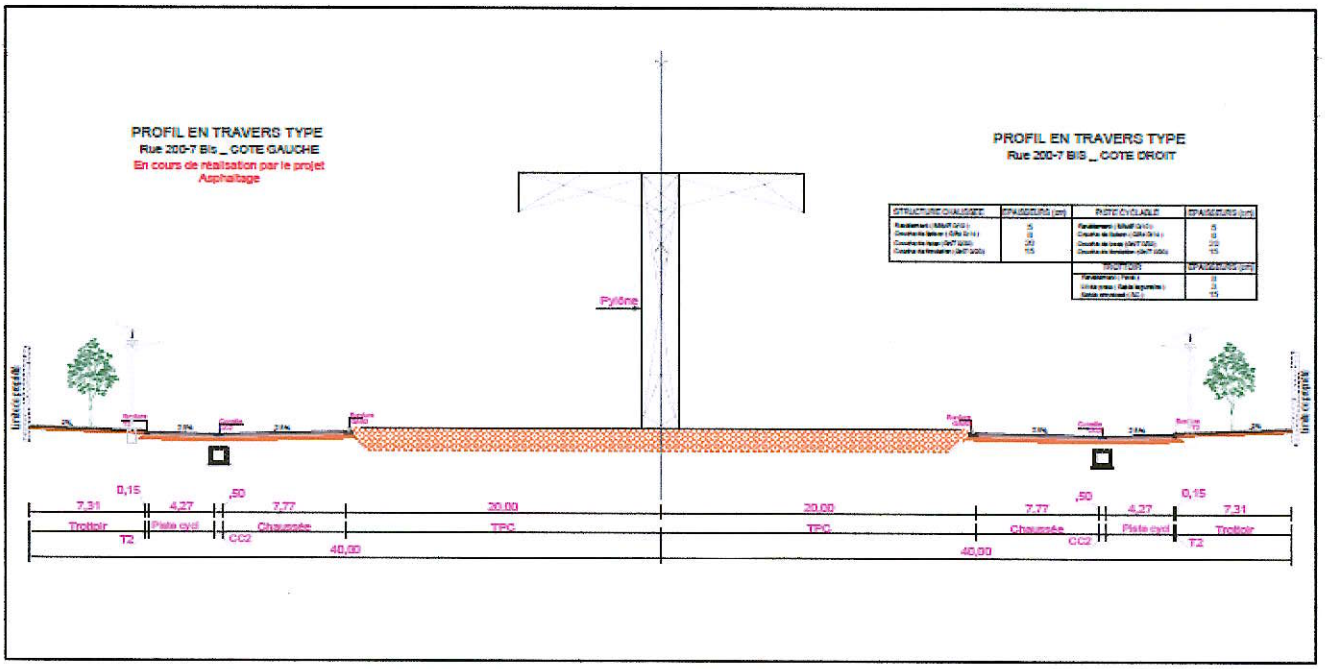
En d'autres termes, cet Engagement Précoce du Marché est organisé afin d'engager un dialogue technique et stratégique avec les parties prenantes du secteur. Cette démarche vise à assurer la qualité, la pertinence et la durabilité des solutions techniques envisagées.

3. PRESENTATION DU SOUS-PROJET ASSAINISSEMENT ET AMENAGEMENT DU TRONÇON DE LA RUE 200-7Bis2

Les travaux d'assainissement et d'aménagement du tronçon de la rue 200-7Bis2, reliant le carrefour Tokan à la Cité Administrative d'Abomey-Calavi, s'inscrivent dans le cadre des projets structurants initiés par le Gouvernement en vue de l'amélioration de la mobilité urbaine et du cadre de vie des populations de l'agglomération d'Abomey-Calavi.

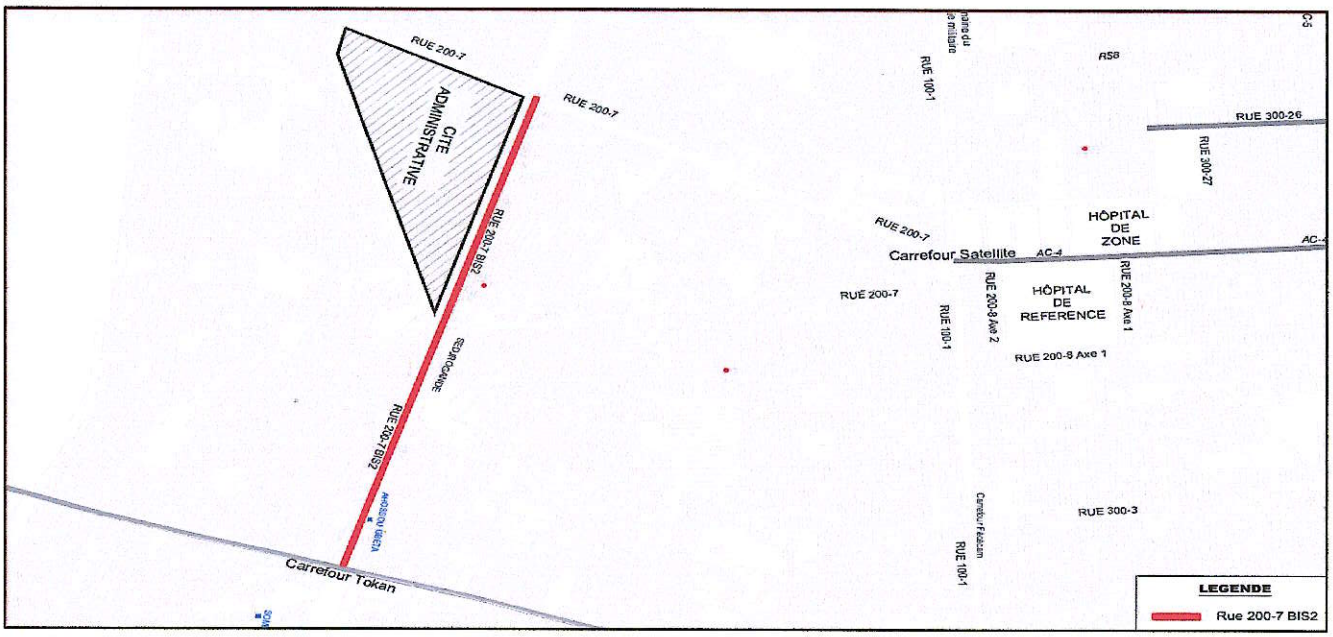
Les travaux de base concernent l'assainissement et l'aménagement en 2x2 voies + contre-allées et trottoirs latéraux de part et d'autre de la ligne HT de la rue indiquée sur un linéaire de 2,26 kilomètres.

Le profil en travers type de cet aménagement se présente comme suit :



Compte tenu de l'imminence de la mise en service de la cité administrative, le Gouvernement a déjà engagé sur fond propre les travaux sur le côté de ladite cité. Le présent avis de consultation précoce du marché porte sur les travaux du second côté du tronçon de la rue 200-7 bis2.

La cartographie de l'axe à aménager se présente comme suit :



4. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUXDU PROJET

Les principaux risques identifiés dans le cadre de la mise en œuvre de ces travaux sont liés aux aspects environnementaux et sociaux.

Ces risques regroupent (i) la mauvaise utilisation des ressources et les pollutions diverses , y compris l'approvisionnement en matières premières pour les travaux, l'utilisation irrationnelle de l'eau et de l'énergie, les émissions de GES, la poussière, le bruit, la contamination potentielle des sources d'eau par des déversements et le ruissellement de produits pétroliers, l'infiltration dans les zones de stockage et l'élimination inadéquate des carburants ; (ii) la santé et la sécurité au travail et dans les communautés ; (iii) la perte potentielle de végétation lors des travaux d'extraction en carrière ; (iv) un nombre important de plaintes liées aux activités de réinstallation/ compensation, aux perturbations de la circulation pendant les travaux, aux risques de congestion des voies en travaux, aux déviations mal entretenues , à l'accès bloqué aux zones résidentielles ou commerciales, aux accidents et à une mauvaise gestion du trafic routier est à prévoir. Il faut mentionner aussi la perte de moyens de subsistance, la propagation de certaines maladies comme les IST/VIH-SIDA etc. risque d'exclusion de certaines minorités lors des recrutements et de survenance des cas de viol, discrimination, grossesses non désirées, de vol, de clivage social et d'atteinte aux mœurs des communautés bénéficiaires.

5. MODALITES DE PARTICIPATION

Les participants devront être des acteurs dans le secteur des Bâtiment et Travaux Publics (BTP) notamment dans les travaux de construction des ouvrages de collecte et de drainage des eaux pluviales et de bitumage de voirie en zone urbaine. Les participants sont invités à prendre part à la réunion sur l'Engagement Précoce du Marché prévue pour le 25 juin **2026** en virtuel et/ou présentiel.

Réunion sur l'Engagement Précoce du Marché : Sous-projet relatif aux travaux d'assainissement et d'aménagement du tronçon de la Rue 200-7 Bis2 en appui à la mobilité urbaine durable dans l'agglomération d'Abomey-Calavi dans le cadre du Projet de Mobilité Urbaine Durable dans le Grand Nokoué (PMUD-GN).

Date / Heure : 25/06/.... 2026 à 15h00 GMT+1 (heure locale)

Langue : Française

Durée : 02H00min

Lieu : Siège de la SIRAT, Cotonou, République du Bénin – Salle de Réunion du Bâtiment C

Format : Événement hybride (en présentiel et en ligne). Le lien de connexion est le suivant : https://bit.ly/4dB88mD

Pour toute demande d'information complémentaire ou pour manifester votre intérêt, veuillez contacter la SIRAT à l'adresse suivante :

- Adresse physique de la SIRAT : von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage – Ville de Cotonou, Immeuble SCI Trait d'Union ; Cotonou, République du Bénin
- M. Kouessi Michel YACOBI, Personne Responsable des Marchés Publics p.i. de la SIRAT SA,
- Mail : myacobi@sirat.bj avec copie à prmp@sirat.bj et frkpadonou@sirat.bj |
- Tél : +229 01 97 71 80 83.

6. REMARQUES IMPORTANTES

La participation à cet engagement précoce du marché ne confère aucun avantage ni priorité lors d'un processus de sélection ultérieur. Il ne s'agit ni d'un appel d'offres, ni d'un exercice de préqualification. Toutes les informations partagées seront traitées de manière strictement confidentielle et utilisées exclusivement dans le cadre de l'analyse du marché, de la planification technique et de l'optimisation de la conception du sous-projet « travaux d'assainissement et d'aménagement du tronçon de la Rue 200-7 Bis2 en appui à la mobilité urbaine durable dans l'agglomération d'Abomey-Calavi ».

Fait à Cotonou, le 01 juin 2026

SOCIETE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
SIRAT

I. Ranti AKINDES
Directeur Général